

## **Conseiller pédagogique de circonscription Eurométropole Sud-Ouest**

La circonscription Eurométropole Sud-Ouest compte 40 écoles (19 maternelles, 17 élémentaires et 4 primaires).

### **1. Définition du poste et des missions**

*Le conseiller pédagogique est un **enseignant maître formateur** qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.*

*Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'EN. Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant. Il assure le suivi des actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.*

#### **Animation et formation :**

- Il participe et/ou anime des groupes de travail (directeurs, liaisons inter cycles, CEC...).
- Il contribue à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation à destination des enseignants : animations pédagogiques, stages ; et assure la gestion des actions de formation à l'aide du logiciel GAIA.
- Il accompagne des constellations d'enseignants (Plan mathématiques).
- Il contribue à l'actualisation des ressources sur le site de la circonscription.
- Il participe à la formation départementale des enseignants et contribue aux projets de l'institution.

#### **Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :**

- Il assiste les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des réformes pédagogiques, l'élaboration et l'évaluation des projets d'école, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations... Il peut être amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles.
- Il opère un suivi des actions des écoles et tient un tableau de bord.
- Il assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage.

#### **Suivi des élèves :**

- Il assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves (PPRE, APC...)
- Il participe, en cas de besoin, aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation.
- Il participe au contrôle des acquis des enfants instruits dans la famille
- Il analyse et exploite, au sein de l'équipe de circonscription, les résultats aux évaluations nationales.

#### **Suivi des enseignants :**

- Il apporte l'aide nécessaire aux enseignants : entrant dans le métier, en difficulté professionnelle, se préparant à des examens professionnels tels le CAFIPEMF ou le CAPPEI.

#### **Missions liées à la valence EPS :**

- Le conseiller pédagogique favorise et facilite la pratique de l'éducation physique et sportive dans les trois cycles. Cela suppose une solide expertise et des compétences dans ce domaine, d'ordre pédagogique, didactique et réglementaire. A ce titre, il inscrit son action dans le cadre de l'équipe départementale EPS et s'assure de la mise en œuvre et du suivi du plan d'action départemental (PAD) au sein de la circonscription.
- Il impulse et suit des dispositifs nationaux : « semaine du sport scolaire », « semaine olympique et paralympique », « Génération 2024 », « savoir nager », « savoir rouler à vélo »...
- Il assure le suivi des conventions avec les collectivités locales et les structures sportives, des procédures d'agrément des intervenants bénévoles, notamment pour les activités d'EPS à taux d'encadrement renforcé (natation, ski, patinage...). Il informe tous les intervenants extérieurs du cadre réglementaire pour la pratique de l'EPS dans les classes.
- Il est le référent pour les sorties scolaires, notamment dans l'instruction des dossiers de sorties avec nuitées

**2. Compétences et qualités requises par le candidat**

- compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire, notamment dans l'enseignement des mathématiques ;
- capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative ;
- qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté ;
- aptitude à travailler en équipe, capacités de communication et d'organisation.

**3. Conditions de recrutement**

**Être titulaire du CAFIPEMF**

**Ce poste est un poste de plein exercice incompatible avec tout fractionnement de service**

**Recrutement par commission d'entretien composée de trois personnes dont l'IEN de la circonscription.**

**Contact pour obtenir des informations sur le poste :**

Inspection Eurométropole Sud-Ouest - Tél.: 03 69 20 93 47 - mail : [ien.eurometropole.sud-ouest@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.eurometropole.sud-ouest@ac-strasbourg.fr)

Adresse : DSDEN, 65 avenue de la forêt noire 67000 STRASBOURG